

Madame, chère **Forumienne**,

J'espère que ce premier message de 2022 vous trouve en pleine forme prête à reprendre la route et poursuivre la pratique de quelques activités proposées par le programme du 1^{er} semestre.

Après deux années de perturbations, chacune s'est faite à l'idée que tout projet peut être annulé, modifié au tout dernier moment ! Faut-il pour autant y renoncer ? Certainement pas...raison pour laquelle cette année encore les propositions restent variées. De belles rencontres et de formidables moments en perspective... Quelques affiliées n'ont pas utilisé leur **bon-cadeau** dont la validité a été prolongée jusqu'au 30 juin 2022 (*document imprimé en rose uniquement, à joindre absolument lors de l'inscription*).

Prenez connaissance du programme « **Escapades & Découvertes** » ainsi que celui des « **Marches** » concoctées par la nouvelle responsable **Janine ECHENARD**.

S'il s'agit de ne pas « lâcher prise » pour l'organisation d'événements, il en est de même pour le renouvellement des membres du comité. Pour que la **section vaudoise** poursuive « sa vie », il est **IMPERATIF** que des candidates prennent la relève dès le **1^{er} janvier 2023** (*5 à 7 bénévoles entrant en fonction en cours d'année 2022 serait bien entendu tout à fait préférable...pour elles surtout !*). En effet, les mandats des 3 membres actuelles arrivent à échéance au 31 décembre 2022 et aucune ne proposera sa prolongation. Place à de nouvelles idées, visions, à de nouvelles forces...pour d'autres belles aventures !

Au verso, relisez les **10 principaux bienfaits que le bénévolat apporte** (*quel qu'en soit le secteur*) et n'hésitez pas à me contacter afin d'obtenir toutes les informations complémentaires.

Je me réjouis de vous retrouver très prochainement et vous présente, Madame, chère **Forumienne**, mes plus cordiales salutations.

Juliette KESSLER FASEL – présidente

PS : même si plusieurs paires d'yeux se sont posées sur la lettre de fin d'année, aucune n'a détecté la confusion d'année. Bien sûr, la cotisation concerne l'année 2022 et non 2023 comme mentionnée. N'hésitez pas à payer cash le montant de Fr.30.— lors de l'une de vos participations en mars ou avril 2022. Sylviane ou Juliette vous délivrera une quittance.

Date de rédaction : 1er février 2022

Date d'expédition : 15 février 2022